# DICRIM
## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES

# R!SQUES MAJEURS

# À MIRECOURT

## LES BONS RÉFLEXES

## IMPORTANT

DOCUMENT À CONSERVER SOIGNEUSEMENT

PRÉFET DES VOSGES
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Madon Meurthe
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Ville de Mirecourt

# LE MOT DU MAIRE

Mirecurtiennes,
Mirecurtiens,

la Sécurité des habitants de Mirecourt est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

Nous avons mené une réflexion pour identifier les risques majeurs sur notre territoire et préconiser les dispositions les plus appropriées afin de minimiser les incidences pour les personnes et les biens.

« Prévenir pour mieux réagir »

En complément du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation communale des secours en cas d'événement, le **DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)** a pour but de vous sensibiliser à ces risques et de vous proposer des attitudes adaptées à mettre en œuvre en cas de danger.

Je vous demande donc de le lire attentivement et de le conserver précieusement.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Yves SÉJOURNÉ
Maire de la commune de Mirecourt

PS : Pensez à vous inscrire sur le Registre de Veille Sanitaire et Sociale, disponible en Mairie ou au CCAS.

# CARTE RÉCAPITULATIVE DES RISQUES

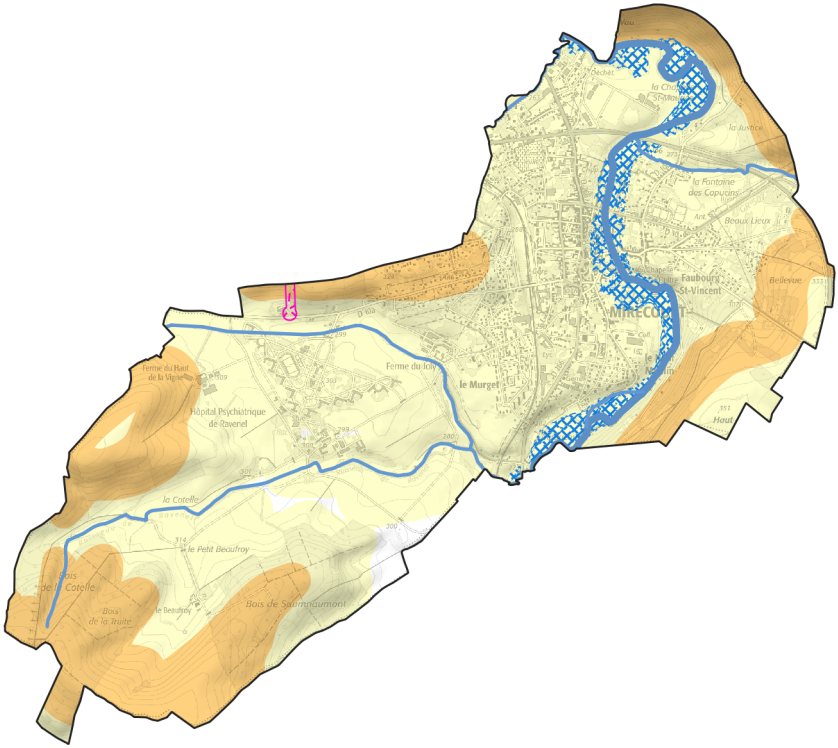


Inondations

Canalisation matières dangereuses

**Aléa retrait-gonflement des sols**

Faible

Moyen

Fort

0 0,5 1 km

# QU'EST CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par sa gravité importante. Il met en jeu un grand nombre de personnes et occasionne des dommages importants.

### ALEA

Probabilité qu'un phénomène naturel ou un accident technologique entraîne des conséquences importantes sur les enjeux.

### ENJEUX

Ce sont les personnes, les biens matériels et économiques, ainsi que l'environnement susceptibles d'être affectés.

### RISQUE MAJEUR

Le risque majeur est la confrontation d'un aléa avec des enjeux.

# LES RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS À MIRECOURT

- Inondation
- Canicule
- Retrait-gonflement des sols
- Transport de Matières Dangereuses
- Grand froid

# QUE FAIRE ?

La commune vient d'être touchée par l'un des risques majeurs ? Voici quelques contacts utiles pour vous tenir informé des évènements :

## NUMÉROS UTILES

Mairie : **03 29 37 05 22**
Préfecture : **03 29 69 88 88**
Communautés de Communes Mirecourt Dompaire : **03 29 37 88 01**
Service Départemental d'Incendie et de Secours : **18**

## RESTEZ À L'ÉCOUTE

France Info: **106.5 Mhz**

Ici Sud Lorraine : **103.0 Mhz**

Magnum la Radio : **99.1 Mhz**

Vosges FM : **107.8 Mhz**

FR-Alert : fr-alert.gouv.fr

Sirène de la commune

## LES CONSIGNES APPLICABLES À TOUS LES RISQUES

Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre

Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ils sont pris en charge

Limiter l'usage du téléphone - afin de libérer les lignes pour les secours

# LA RÉPONSE COMMUNALE AU RISQUE MAJEUR : DÉCLENCHEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

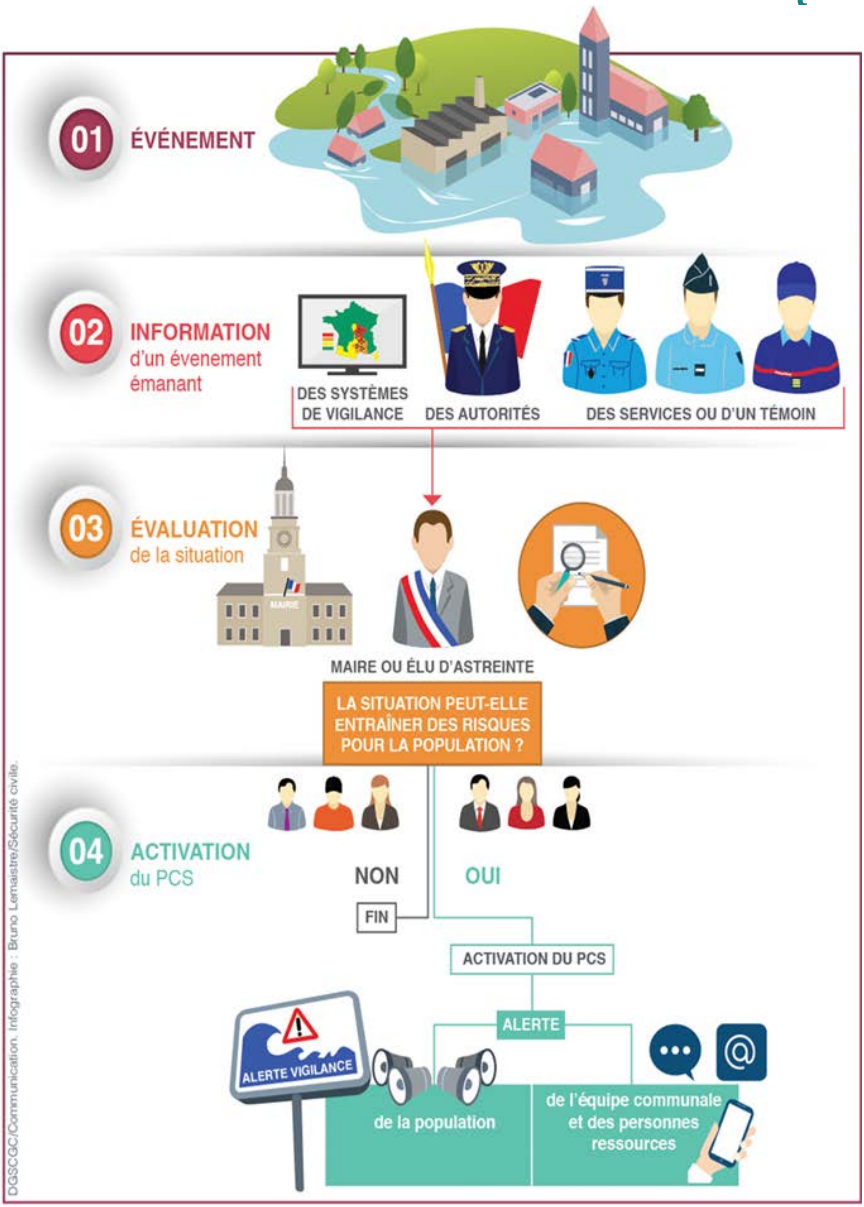

# LES DISPOSITIFS D'ALERTE À LA POPULATION SUR LA COMMUNE :

## LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

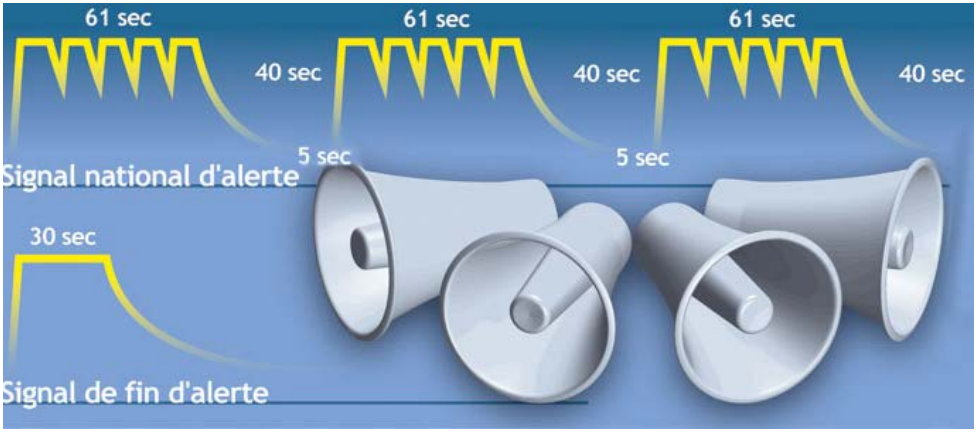


## LE FR ALERT

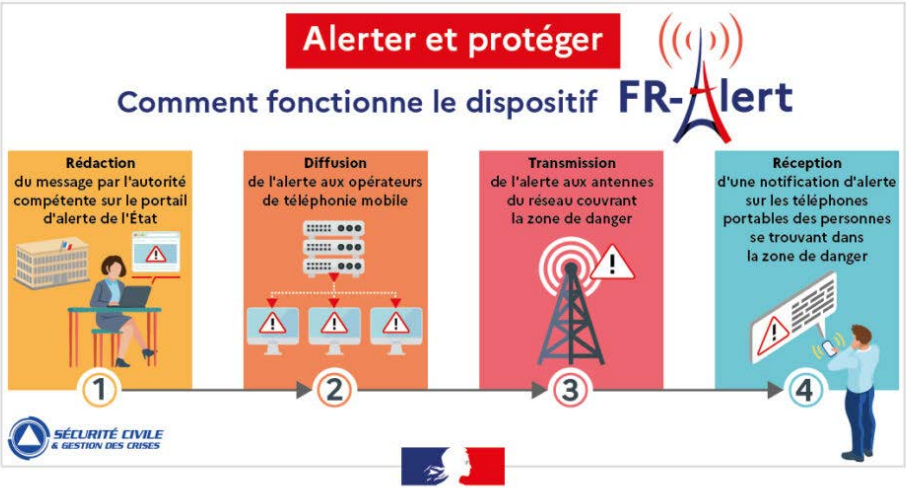


Facebook ville de Mirecourt et le site internet de la ville : www.mirecourt.fr

Les équipements mobiles d'alerte ou mégaphones. Au besoin le porte-à-porte

# INONDATION

Les inondations sur la commune de Mirecourt ont pour principale origine le débordement du Madon. Par ailleurs, des inondations par ruissellement peuvent se produire lors de forte pluies. Quand le sol est saturé, l'eau s'écoule en surface et inonde certaine voiries et propriétés.

Inondation du 03 octobre 2006 - © Ville de Mirecourt

## LA PRÉVENTION

Diagnostic de vulnérabilité - L'EPTB Meurthe Madon réalise sur demande un diagnostic gratuit de la vulnérabilité de votre habitation face aux inondations et vous accompagne dans la mise en place d'actions adaptées.

- Plus d'informations sur ➘ HTTPS://EPTB-MEURTHEMADON.FR

## LA SURVEILLANCE

### Vigicrue

Un service d'annonce de crue informe la préfecture et la mairie dès qu'un seuil d'alerte est atteint. Des stations installées sur le Madon mesure les hauteurs d'eau (Moulin d'Heucheloup à Begnécourt et Mirecourt notamment).

Vous pouvez être acteurs de la surveillance en consultant le site Vigicrue ou en téléchargeant l'appli sur votre smartphone Android et Apple.

- Plus d'informations sur ➘ HTTPS://WWW.VIGICRUES.GOUV.FR

## L'ALERTE

En cas de survenue d'une inondation, la population sera avertie par le personnel municipal, les forces de l'ordre ou les services de secours. Dans tous les cas, il est nécessaire de suivre scrupuleusement les indications des autorités.

## LA CONDUITE À TENIR

### AVANT - S'informer des risques météorologiques

- Faire une réserve d'eau potable ;
- Évacuer les lieux avant qu'il ne soit trop tard (accès coupés). Sinon, rester chez soi et gagner les étages supérieurs ;
- Prévenir les services de secours ;
- Aider les voisins en pensant prioritairement aux personnes âgées, handicapées et dépendantes ;
- Débrancher tous les appareils électriques (à l'exception du téléphone, sauf si la prise risque d'être inondée), couper le gaz, le disjoncteur ;
- Fermer, calfeutrer toutes les ouvertures (portes, fenêtres, aérations, …)

### PENDANT - Ecouter la radio pour connaître les consignes de sécurité et se tenir prêt à évacuer

- Disposer d'un bagage minimum par personne : vêtements de rechange, pharmacie de secours, s'il y a lieu, médicaments, et une couverture ;
- Quitter les lieux quand la consigne en est donnée ;
- En partant, fermer à clef et vérifier le calfeutrage de toutes les ouvertures et volets.aérations, …)

## APRÈS L'INONDATION

- Ne retourner au domicile que sur indication des secours ou de la mairie ;
- Faire un inventaire complet des dommages visibles ;
- Aérer les pièces en sortant ce qui est gorgé d'eau, nettoyer soigneusement tout ce qui a été en contact avec l'eau et désinfecter ;
- Contrôler les circuits électriques avant de rétablir le courant ;
- Mettre du chauffage dès que possible ;
- S'informer sur la qualité de l'eau avant de la consommer ;
- Contacter la mairie en cas de besoin .

## LES BONS RÉFLEXES

J'utilise mon kit d'urgence 72 heures*

Je monte dans les étages ou sur une hauteur

Je ferme le gaz et coupe l'électricité

Je mets en hauteur le matériel fragile

Je ne m'engage pas sur une route inondée

Je suis l'évolution de la situation sur vigicrue

* Voir au dos du livret

# RETRAIT-GONFLEMENTS DES SOLS ARGILEUX

Les terrains argileux superficiels peuvent voir leur volume varier à la suite d'une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques. Ils se « rétractent » lors des périodes de sécheresse et gonflent au retour des pluies lorsqu'ils sont de nouveau hydratés .

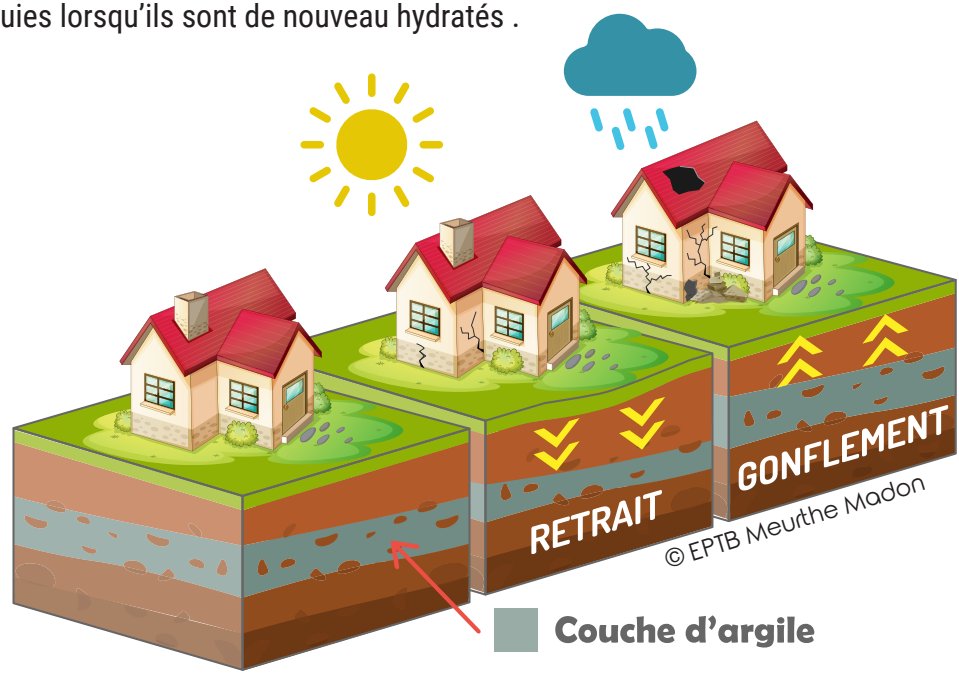


## i LE RISQUE

Ces phénomènes n'entraînent pas de risque immédiat pour la sécurité des personnes mais le coût des travaux nécessaires à la mise en sécurité et à la remise en état des biens peut être très élevé.

# TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

## LE RISQUE

Le risque de transport de matières dangereuses appelé aussi TMD est consécutif à un accident se produisant lors du transport soit par unité mobile (voie routière, ferroviaire ou fluviale), soit par lien fixe (gazoduc, oléoduc, …). Il peut entraîner des conséquences graves voire irrémédiables pour la population, les biens et l'environnement.

A Mirecourt, le risque TMD est dû à l'implantation d'une canalisation souterraine. Elle comporte des installations annexes de surface. Le risque provient principalement d'une fuite de gaz provoquée par perforation ou rupture accidentelle de la canalisation.

Les canalisations sont repérées par des bornes triangulaires jaunes, des plaques signalétiques ou des balises, implantées aux traversées de voies et aux changements de direction et placées en limite d'emprise ou en limite de parcelles.

## LES BONS RÉFLEXES

Je m'enferme dans un bâtiment

Je bouche les arrivées d'air

Je coupe le gaz et l'électricité

Je n'allume ni flamme, ni cigarette

# CANICULE

On entend, par risque canicule, le risque de dégradation de santé que peuvent subir des personnes déjà fragiles face à une période de trop fortes températures moyennes. Le terme canicule désigne un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée (au moins 3 jours).

Le risque est d'autant plus marqué que le phénomène dure plusieurs jours, et a fortiori plusieurs semaines, la chaleur s'accumulant plus vite qu'elle ne s'évacue par convection ou rayonnement.

## i LE RISQUE

Lorsque les fortes chaleurs perdurent, les conséquences pour la santé publique peuvent être dramatiques :

- Pénurie et diminution de la qualité d'eau potable.
- Sécheresses catastrophiques pour l'agriculture
- Surconsommation électrique pouvant engendrer des perturbations du réseau de distribution
- Une température trop élevée et un niveau trop bas des cours d'eau peuvent entraîner l'arrêt des centrales nucléaires
- Pics de pollution à l'ozone, surtout autour des centres urbains.

## LE PLAN DÉPARTEMENTAL

Le plan de gestion départemental d'une canicule comporte 3 niveaux. Il définit en les mesures de protection des personnes âgées (isolées à domicile ou hébergées en maison de retraite). Pendant tout l'été, le niveau 1 est activé et une veille climatique et sanitaire est assurée par les pouvoirs publics. Les 2 niveaux suivants sont déclenchés en fonction de données communiquées par Météo France et de critères qualitatifs tels que le niveau de pollution de l'air.

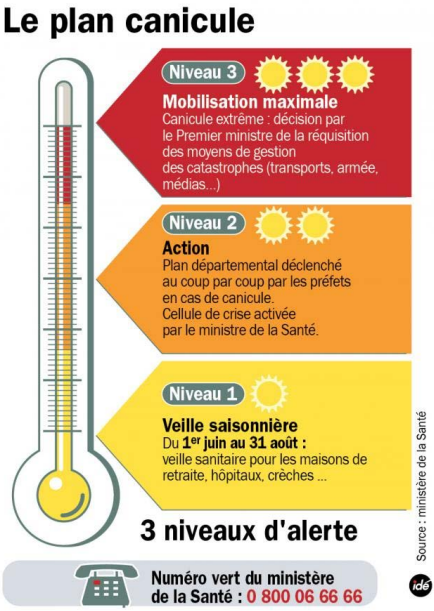


## LES BONS RÉFLEXES

Je reste au frais

Je bois de l'eau

J'évite l'alcool

Je mange en quantité suffisante

Je ferme les volets et fenêtres le jour / j'aère la nuit

Je me mouille le corps

Je donne et prends des nouvelles de mes proches

Je privlégie des activités sans efforts

# GRAND FROID

## LE RISQUE

Un grand froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.
Le Plan National grand froid comporte plusieurs niveaux de vigilance, il est activé au niveau de chaque département en fonction des prévisions de Météo France.
Le maire a un rôle essentiel de vigilance accrue à l'égard des personnes « vulnérables ».

## POINTS DE VIGILANCE

### Monoxyde de carbone

L'utilisation de systèmes de chauffage peut générer du monoxyde de carbone, un gaz inodore et dangereux. Pour limiter l'exposition :

- Faites entretenir votre chaudière par un professionnel qualifié tous les ans
- Faites ramoner conduits et cheminées au moins une fois par an
- Aérer et ventiler quotidiennement votre logement au moins 10 minutes par jour
- Installer en extérieur les groupes électrogènes comportant un moteur à combustion interne, en cas de mise sous abri, celui-ci doit être totalement ventilé et indépendant des lieux d'habitation

## Risques pour la santé

- Hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35 degrés)
- Gelures aux extrémités
- Aggravation de risques cardiovasculaires
- chutes...

Ces effets peuvent être insidieux et passer inaperçus.

## LES BONS RÉFLEXES

Je mets la température à niveau raisonnable

Je ne fais pas tourner en continu les chauffages d'appoint

J'évite l'alcool

Je mange en quantité suffisante

J'évite de sortir le soir, quand il fait plus froid

J'évite de me déplacer

Je limite mes efforts

## + D'INFOS :

https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/grand-froid-information-du-public

# RISQUE SISMIQUE

Un séisme est une vibration du sol provoquée par une rupture brutale des roches en profondeur le long d'une faille. Ces failles, ou zone de rupture en profondeur dans la roche, se prolongent parfois jusqu'à la surface du sol, et leurs deux bords se déplacent l'un par rapport à l'autre. Ces vibrations peuvent induire des mouvements de terrain.

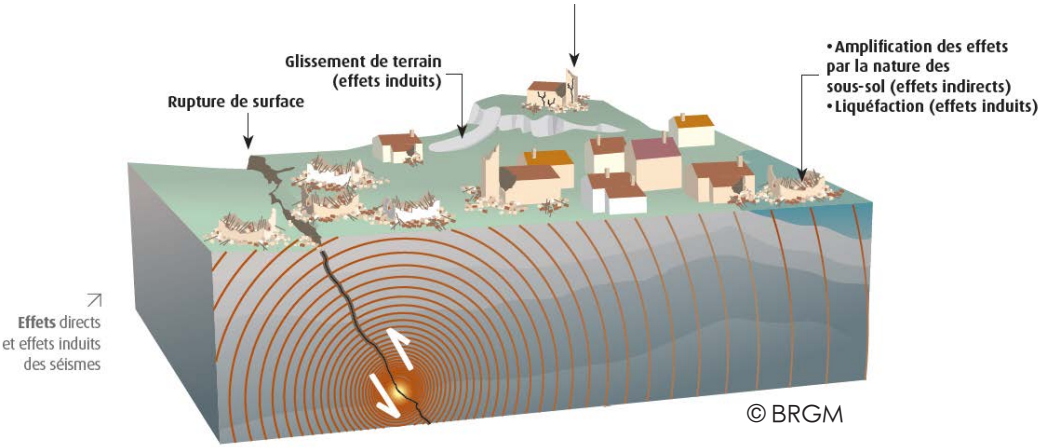


## i LE RISQUE

La commune de Mirecourt est située dans une zone de risque sismique très faible.

## LA CONDUITE À TENIR

### Pendant un séisme

- Mettez-vous à l'abri près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous un meuble solide.
- Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.
- Si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment et éloignez-vous.
- À l'extérieur : ne restez pas près des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, cheminée, etc.) ; si vous êtes en voiture : arrêtez-vous mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments ou d'arbres. Ne sortez pas avant la fin des secousses.

### Après un séisme

- Sortez avec précaution des bâtiments et restez éloignés de ce qui pourrait s'effondrer (ponts, corniches, toitures, bâtiments,…) .
- Sortez des bâtiments et ne vous mettez pas sous ou à côté des fils électriques.
- N'empruntez pas les ascenseurs.
- Coupez l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités.
- Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme ni étincelle.

## LES BONS RÉFLEXES

AVANT

Je m'abrite sous un meuble solide

Je m'éloigne des bâtiments

APRÈS

Je coupe le gaz et l'électricité

J'évacue le bâtiment

# RISQUE NUCLÉAIRE

## LE RISQUE

L'accident le plus grave aurait pour origine un défaut de refroidissement du coeur du réacteur nucléaire. Si les dispositifs de secours ne pouvaient être mis en oeuvre, ce problème pourrait conduire à une fusion du coeur qui libérerait dans l'enceinte du réacteur les éléments très fortement radioactifs du combustible qu'il contient.

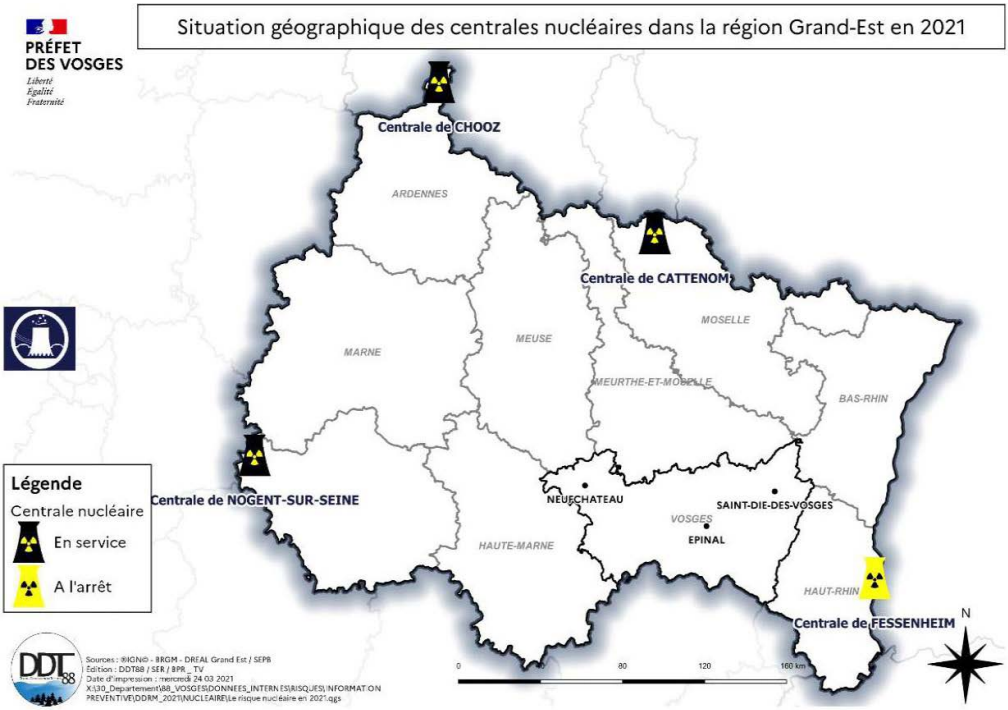

## L'ALERTE

En cas d'événement majeur, la population est avertie au moyen du signal national d'alerte. Une convention existe entre l'État et les radios nationales et locales pour informer la population.
Le gouvernement a déployé depuis 2022 un système d'alerte par téléphone mobile en cas de danger pour la population. (*fr-alert.gouv.fr*).
Le préfet organise dans son département les modalités de mise à disposition de la population de l'iode , en s'appuyant notamment sur les maires.

## LES BONS RÉFLEXES

Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment

Je me tiens informé(e) (radio : Ici Sud Lorraine)

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école

Je limite mes communications téléphoniques

Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction

Je me prépare à une éventuelle évacuation

## + D'INFOS :

https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger/que-faire-en-cas-d-accident-nucleaire

# UN MOT SUR L'EPTB MEURTHE MADON

La commune de Mirecourt est située dans le bassin versant du Madon.

Sur ce bassin versant, l'Etablissement Public Territorial de Bassin Meurthe Madon assure des missions de service public pour vous :

- ▶ LUTTER contre les inondations
- ▶ PRÉSERVER les cours d'eau et les zones humides

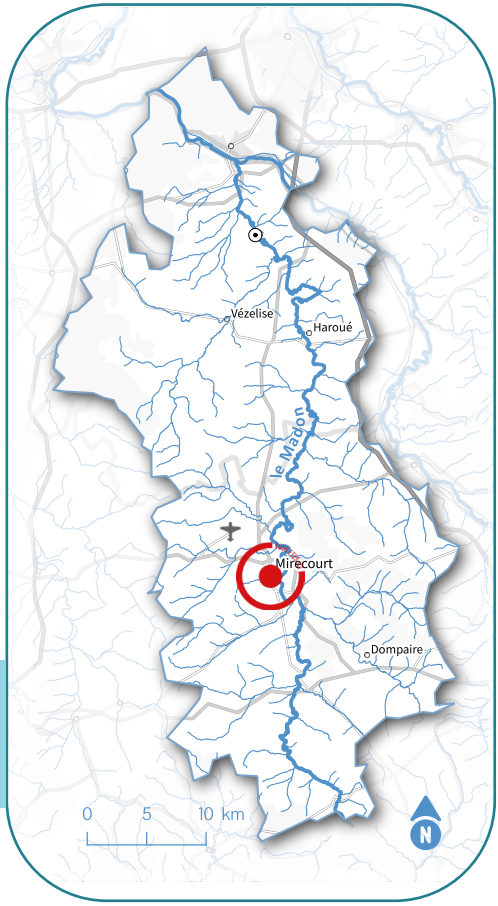


## + D'INFOS

EPTB-MEURTHEMADON.FR

www.eptb-meurthemadon.fr
contact@eptb-meurthemadon.fr
03 83 94 55 01

Madon Meurthe
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

# REGISTRE DE VEILLE SANITAIRE ET SOCIALE

Ce formulaire permet aux personnes isolées, fragiles, âgées, handicapées d'être inscrites sur le registre de veille de la mairie. En cas de forte chaleur, de vague de froid intense, d'épidémie, d'inondations ou de toute autre situation exceptionnelle, les personnes enregistrées seront contactées afin de vérifier leur état de santé et leur sécurité. Pour plus d'informations, contactez votre mairie.

Nom :
Prénom:
Date de naissance :
Téléphone:
Adresse :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom:
Prénom :
Lien:
Téléphone :

Je souhaite être inscrit(e) sur le registre pour bénéficier d'une aide en cas de déclenchement du plan d'urgence.

Signature :

Informations complémentaires :

Nom et téléphone du médecin traitant : .....
Infirmier - nom et téléphone : .....
Famille - nom et téléphone : .....
Aide à domicile - nom et téléphone : .....
Fréquence de la venue : .....
Voisinage de confiance - nom et téléphone : .....

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Votre kit d'urgence 72 h

**Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.**

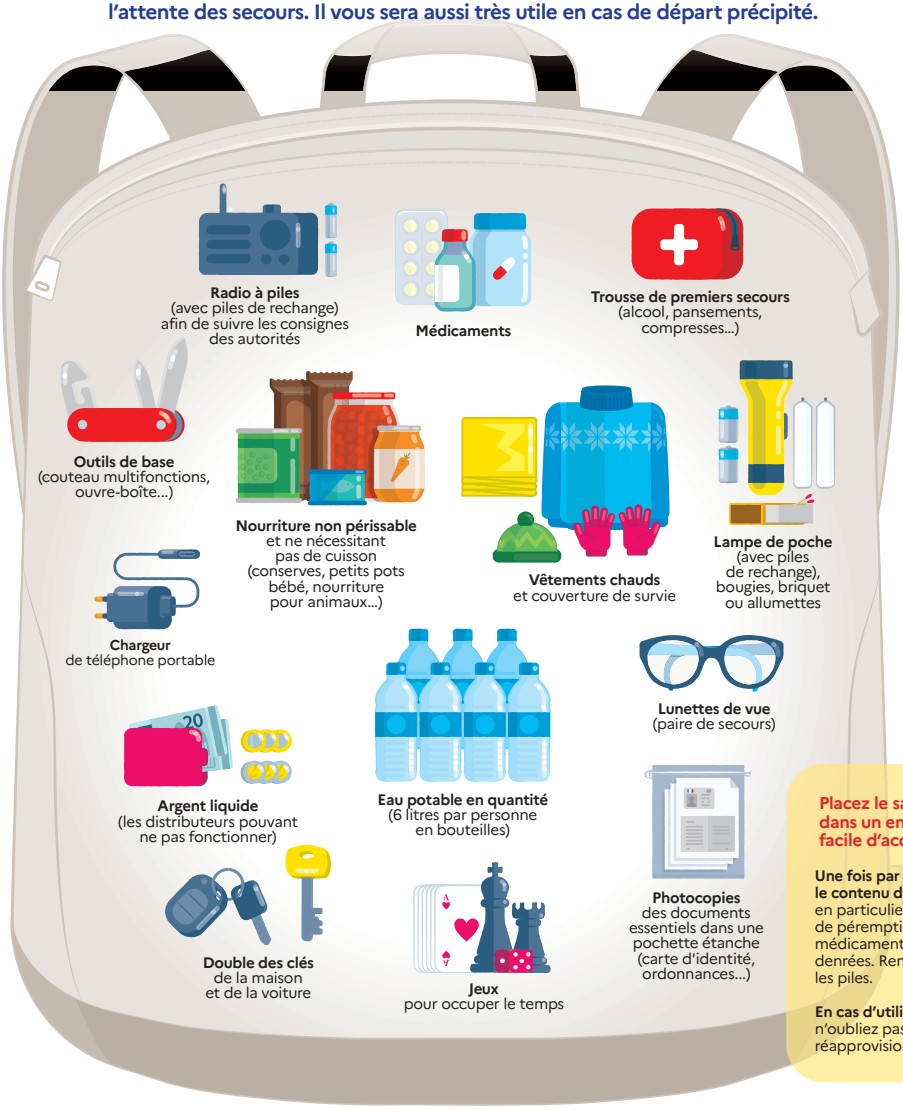


**Placez le sac dans un endroit facile d'accès !**

**Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit**, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

**En cas d'utilisation**, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

© Illustration : Antoine Dagan - CITIZENPRESS

Conception : EPTB Meurthe Madon - Août 2025

**Directeur de publication :** Yves Séjourné